

ASSEMBLEE DE QUARTIER OUEST

07 avril 2016

COMPTE RENDU

I. Le budget participatif, le nouveau dispositif de démocratie participative

Michelle Janin, Adjointe au Maire en charge de la Citoyenneté, de la Démocratie participative et de la Politique de la ville, présente le nouveau dispositif de Démocratie Participative qui sera expérimenté en 2016 à Lanester.

1^{ère} étape : déposer vos projets du 02 mai au 15 juin.

Le budget participatif fait l'objet d'un règlement très précis. Il est consultable sur

www.lanester.bzh

Contact et informations

budget-participatif@ville-lanester.fr

02 97 76 81 15

BIENTÔT AU PARC DU PLESSIS

UN PARKING DE 5 000 PLACES



2

**Vous trouvez
ce projet aberrant ?**

Rassurez-vous,
il ne verra jamais le jour

**BUDGET
PARTICIPATIF**
VOS idées pour Lanester.

Rendez-vous sur :
www.lanester.bzh

02 97 76 81 15



Réactions et questions des participants	Réponses des élus
<ul style="list-style-type: none"> - Un projet dont le budget est supérieur à 100 000 € pourrait-il être porté par la Ville ultérieurement ? - Une jeune participante, passant le baccalauréat en fin d'année, a le projet de mettre en place un évènement avec un groupe de camarades. Cet évènement serait un repas collectif partagé. Chaque participant paierait son entrée. La recette de la soirée serait reversée à une association. Ce type de projet pourrait-il entrer dans le budget participatif ? - La réfection des trottoirs rue Jean Jaurès pourrait-elle être un projet du budget participatif ? - Et le fleurissement de la rue Jean Jaurès ? Près de la poste par exemple ? Ou les entrées de ville ? - Il y a de moins en moins de participants à la réunion publique sur le budget. Or c'est important de savoir et de connaître le budget de sa ville. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tout projet pertinent et intéressant peut être exploité ensuite par la Municipalité. Tous les projets seront mis en ligne sur le site Internet de la Ville ; une explication sera donnée pour chaque projet non retenu. - Ce projet ne serait pas recevable car il ne remplit pas le critère d'investissement. Madame le Maire ajoute que l'idée est généreuse, que cette idée ne doit pas être mise de côté et invite la jeune femme à prendre rendez-vous tout en précisant que l'on doit pouvoir trouver un autre dispositif qui permettrait de mener à bien ce projet. - Il ne serait pas pertinent de refaire les trottoirs sans refaire la route. Refaire les trottoirs, c'est également intégrer le stationnement, les voies cyclables. Ce projet, pour une meilleure cohérence, devient donc très ambitieux. Le budget dépasserait donc les 100 000€. Sans compter que Lorient Agglomération en profiterait pour refaire les réseaux en même temps. - Il s'agit bien d'une prérogative de la ville, cela peut donc être proposé. - Le dispositif du budget participatif a un intérêt pédagogique : il sera l'occasion d'expliquer le budget de la Ville, définir l'investissement et le fonctionnement.

3

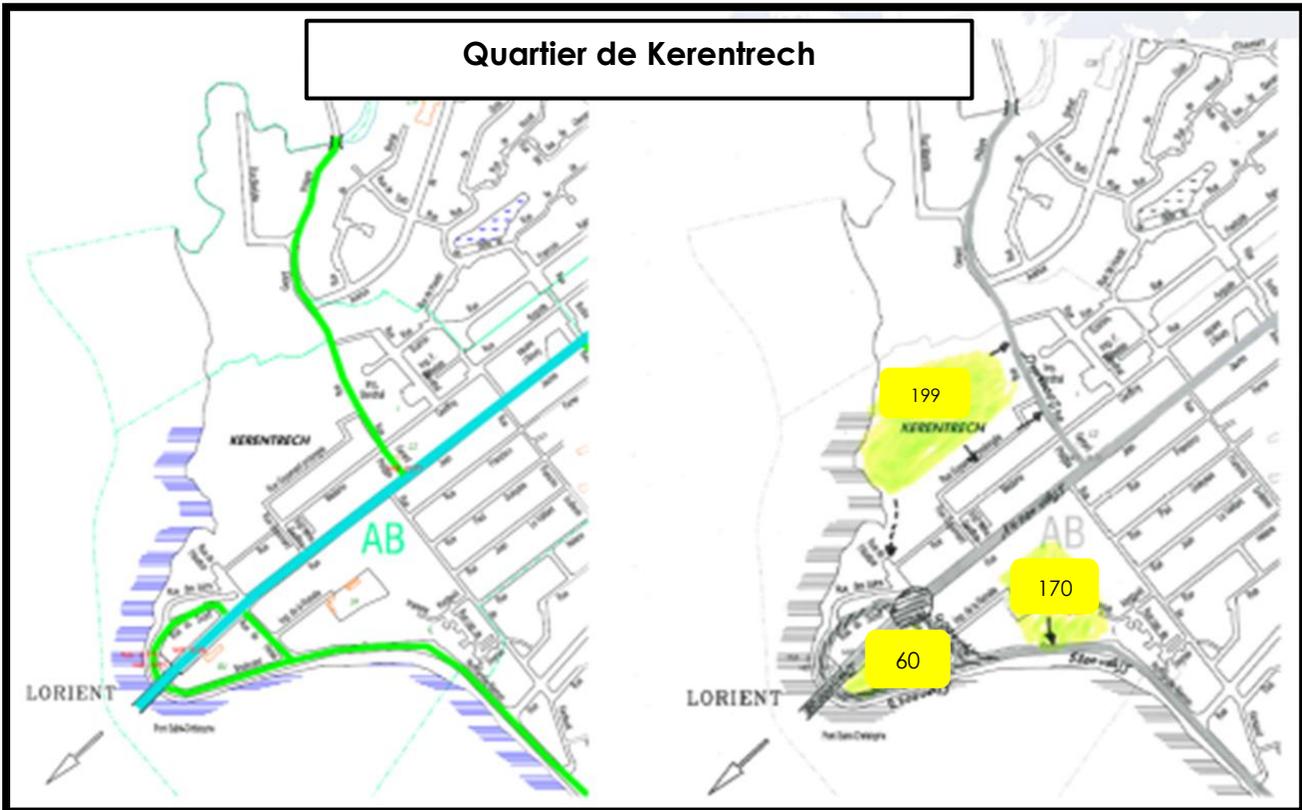
II. Le renouvellement urbain du quartier de Kerentrech

Madame le Maire et Eric MAHE, Conseiller municipal délégué au cadre de vie présentent le renouvellement urbain du quartier de Kerentrech en présentant les 3 programmes de logements (les Jardins de Kerdano, les terrains Perrigault et ex D.D.E.) qui représenteront, au total, 440 logements supplémentaires, en revenant sur l'étude de circulation qui a été faite sur cette zone :

La Ville de Lanester réalise trois programmes de logements aux abords du secteur Kerentrech. Ces trois programmes représenteront, au total, 440 logements supplémentaires.

- Les objectifs de l'étude de circulation sont les suivants :
 - 1 : Impact sur la circulation des voies riveraines
 - 2 : Etude de la faisabilité d'un giratoire au carrefour Jaurès / Anse / Abattoir
 - 3 : Etude de la faisabilité d'une aire piétonne rue du Scorff et Bvd Normandie Niemen (entre rue du Scorff et rue de l'Anse) avec analyse des impacts sur la rue de l'Anse
 - 4 : Etude des possibilités d'accès au programme Kerentrech
 - 5 : Gestion du stationnement

Quartier de Kerentrech



Questions/réactions des participants

- Inquiétude de participants habitant les rues Geoffroy, Gérard Philippe sur l'augmentation des passages des voitures dans leurs rues à cause de l'arrivée de familles dans les 440 logements qui vont être créés.
- Pouvez-vous donner plus d'éléments sur le projet Perrigault ?
- Ne serait-il pas possible de récupérer du foncier sur les terrains Perrigault ou sur d'autres terrains et d'aménager des voies, du stationnement ?
- La rue G. Philippe pourrait-elle être mise en sens unique ? Cela dissuaderait les Caudanais de passer par là. Il faut mettre des contraintes.
- Un participant fait 2 propositions pour le quartier de Kerentrech :
 - 1 zone piétonne se prolongeant côté Scorff : il faut rendre ces lieux attractifs (bar sympa, des activités nautiques...)

Réponses des élus

- Le quartier de Kerentrech va être dynamisé par la construction des futurs logements et par l'arrivée de nouvelles familles. Les élus rappellent l'étude de circulation demandée par la Ville et invitent les participants présents à s'inscrire un atelier participatif programmé le mardi 10 mai sur le renouvellement urbain du quartier de Kerentrech.
- Les participants sont invités à participer à la réunion publique de présentation du projet Perrigault le 11 mai à la salle Tam Tam.
- La Ville veut récupérer du foncier auprès des promoteurs pour élargir les rues du quartier. Pour une question d'accessibilité. Pour une question de stationnement.
- Les élus n'y sont pas favorables. Ils soulignent le besoin de l'expertise d'usage et invitent à participer au groupe de travail.
- Madame le Maire précise que les rives du Scorff sont accessibles à tout le monde, que la réflexion sur ces aménagements a compté dans le choix des promoteurs. Il serait intéressant d'y installer un porteur de projet – pourquoi pas une guinguette ?

- Installer un nouvel espace d'activités commerciales pour répondre à l'arrivée de nouvelles familles.
- Si, déjà, les espaces vides rue Jean Jaurès retrouvaient des acquéreurs ou des gérants ?
- Un participant s'interroge sur la place des piétons et des cyclistes dans la rue Jean Jaurès et sur le Pont saint-Christophe.
- Le pont Saint-Christophe dépend de la compétence du Conseil Départemental. Les villes de Lanester et de Lorient ont beaucoup échangé avec le Conseil départemental pour qu'il y ait une place pour les piétons et les cyclistes. A noter le coût de 3 millions (euros) pour ces travaux.

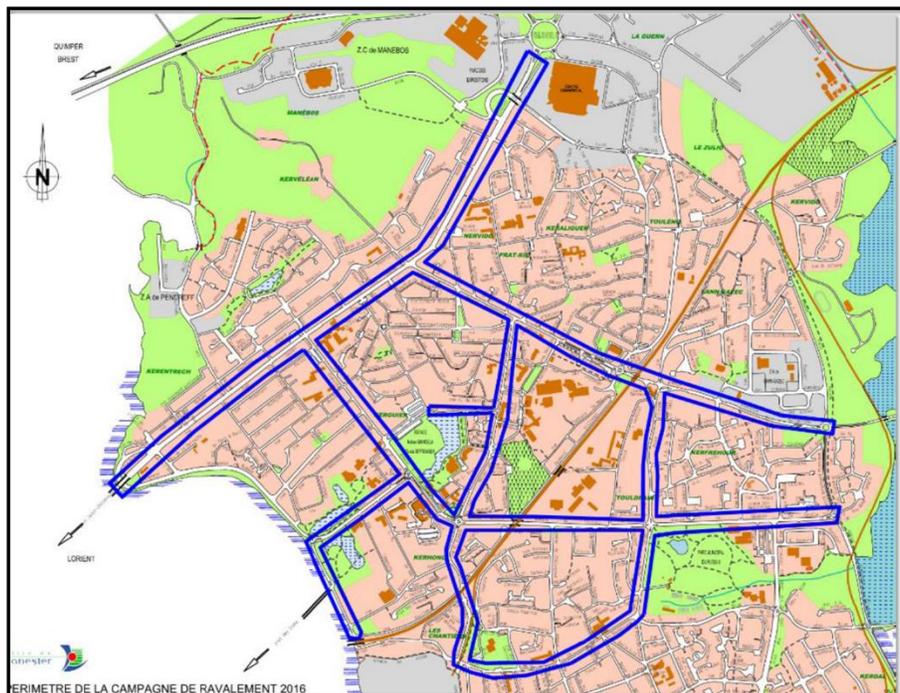
III. L'actualité de la ville, du quartier

1. L'aide au ravalement

Michelle JANIN présente le dispositif d'aide au ravalement que la Municipalité met en place depuis plusieurs années sous la forme d'une campagne de ravalement des façades et pignons dans certaines rues de Lanester ouvrant droit à une subvention sous conditions.

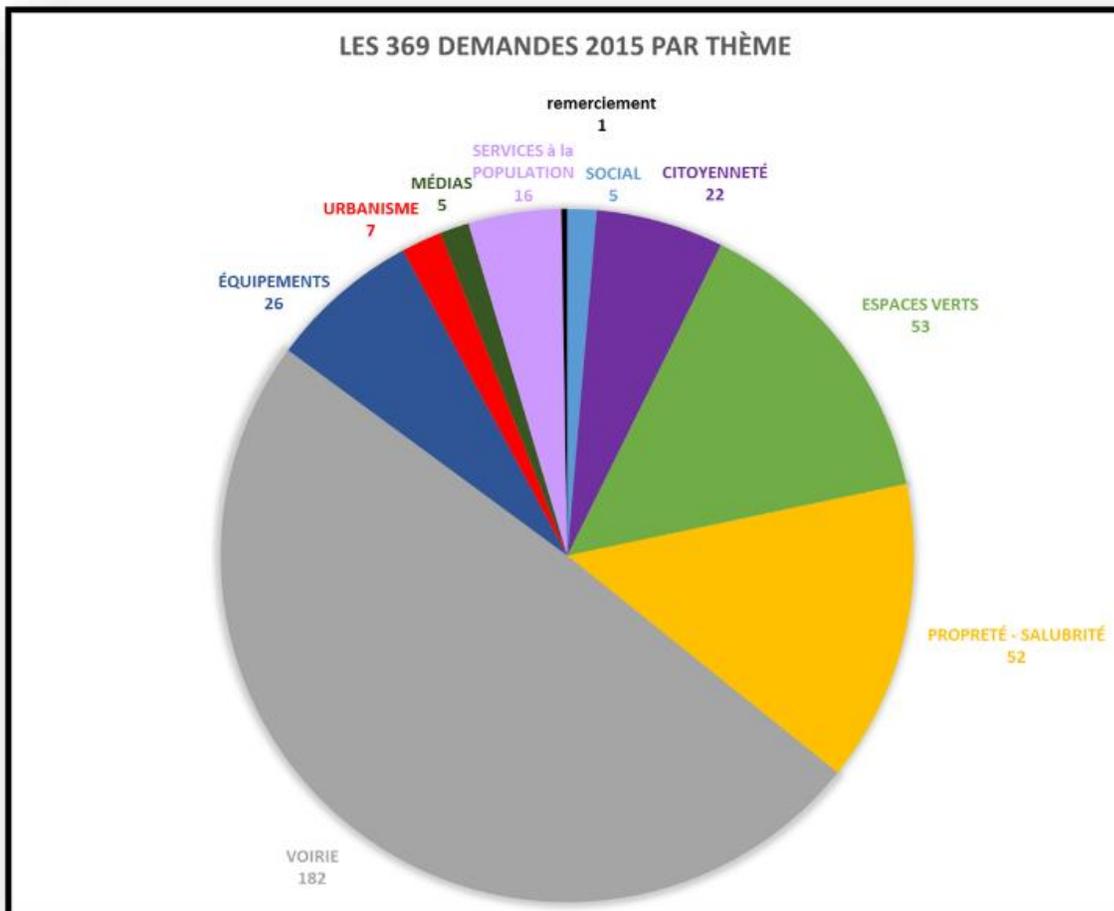
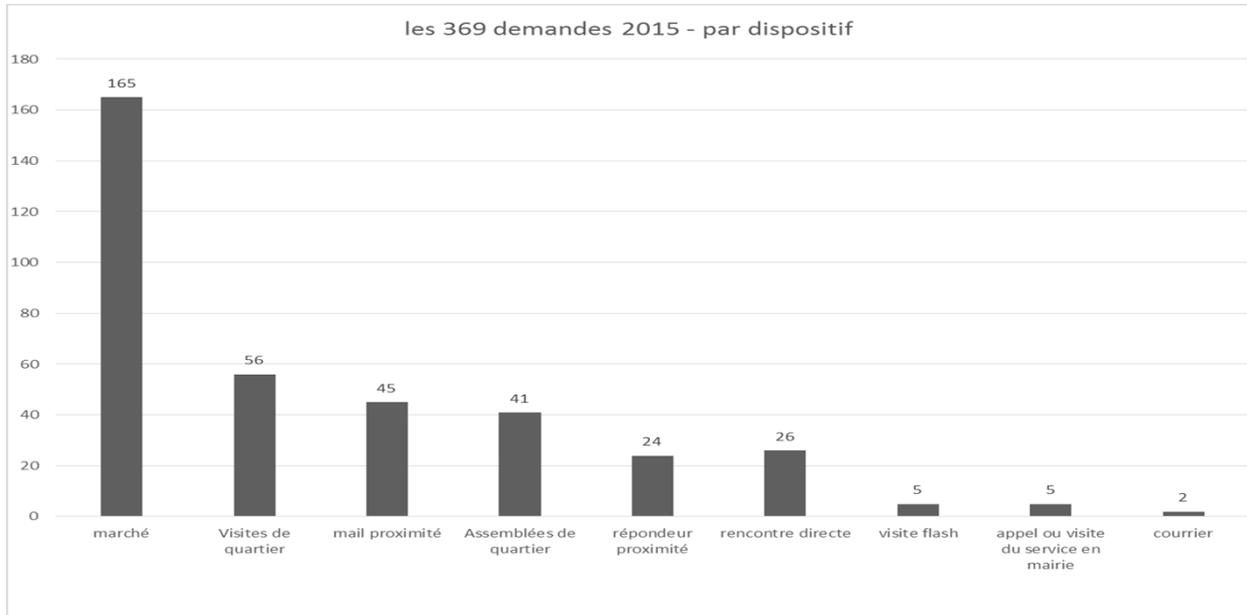
2016 a vu s'ajouter de nouvelles rues à la campagne de ravalement : la rue Jules Guesde et la rue de la République par exemple.

Une participante, qui a fait faire le ravalement et l'isolation de sa maison en 2015, témoigne avoir obtenu une subvention pour la peinture mais pas pour l'isolation de sa maison. Les élus précisent que la subvention peinture + isolation est une nouveauté 2016 de la campagne de ravalement.



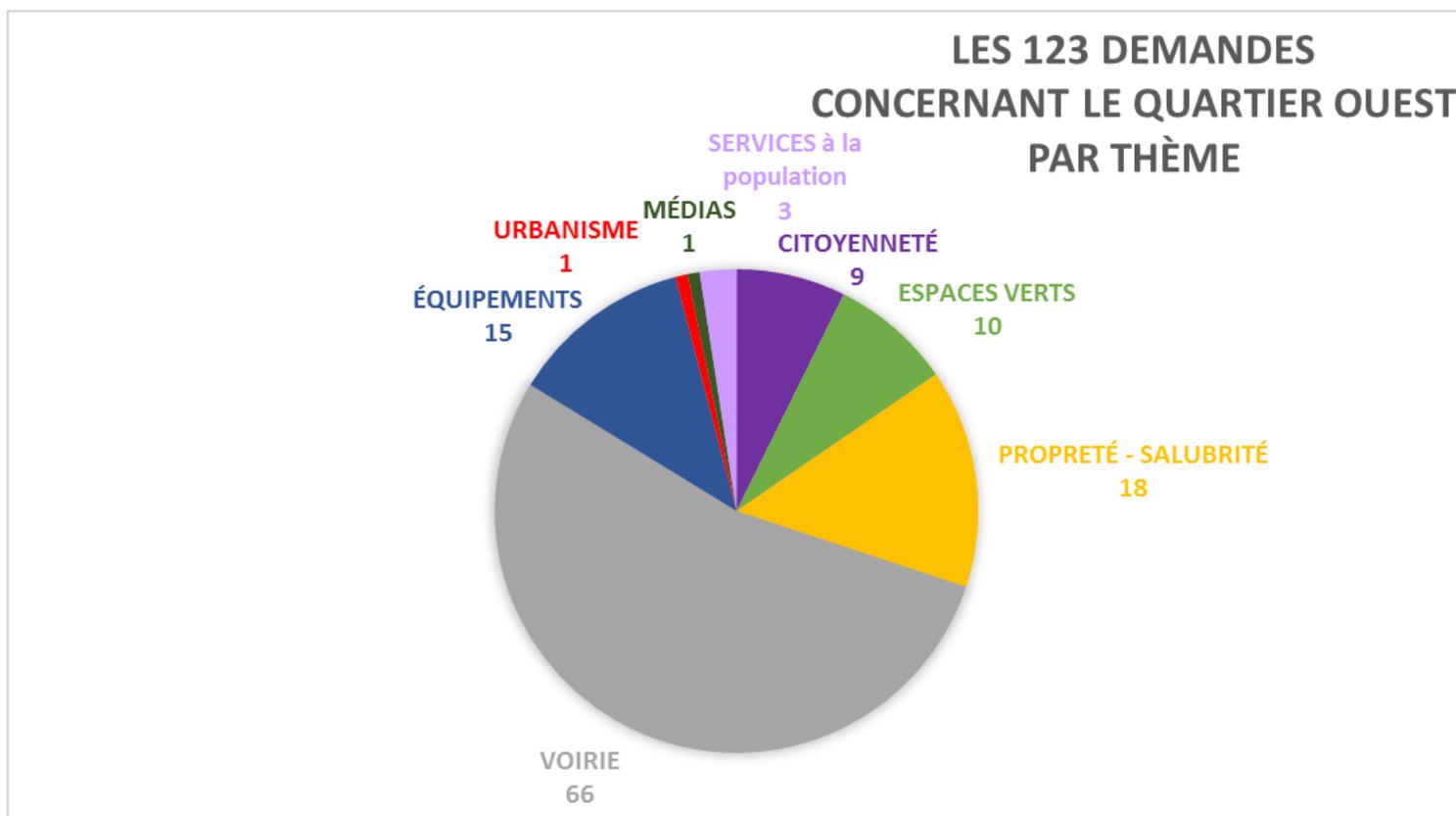
2. **Michelle JANIN, Adjointe en charge de la démocratie participative présente ensuite aux participants le bilan 2015 des fiches de proximité :**

- 340 fiches faisant remonter 369 demandes, signalements, questions ou suggestions.
- 31 demandes / mois en moyenne



A l'échelle de la ville

A l'échelle du quartier Ouest



Taux de réponse : 72 %

Si on exclut les demandes émises lors des visites de quartier (donc anonymes), le taux de réponse est de 83%.

Michelle JANIN précise la date de la prochaine **visite de quartier Ouest** qui aura lieu **le 02 juin prochain à 18h**. Le parcours et les horaires seront envoyés à chaque participant mais également accessibles sur le site Internet de la Ville.

Elle ajoute que le Maire va, une fois par mois, sur un quartier en fonction de l'actualité du quartier (Kergomard par exemple très récemment). Ce sont des « visites flash » sans horaire fixe, sans point de rendez-vous dans un lieu qui pose questions.

Elle conclut en présentant l'enquête Mobilité mise en place sur le Pays de Lorient d'avril à mai 2016. Il s'agit de mieux connaître les pratiques de mobilité des habitants dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.). Des habitants seront tirés au sort, ils recevront un courrier expliquant la démarche. Puis ils pourront répondre, par téléphone, à un questionnaire.